

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 MAI 2009

Le dix neuf mai deux mille neuf à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean Pierre PUJKIS, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs PUJKIS, CRETIN, GOUDARD, GUIARD, DESPLASSE, MAYNARD, CHUET, CHATELARD, MARTIN, GIRIN, FORY, BONNOT, PRADINAUD.

Excusé/absent : Mme Sophie DESSAIGNE.

Démissionnaire : Mr Henri FRETON

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- le compte rendu de la réunion du 30 mars 2009
- Mr Paul CRETIN, secrétaire de séance.

Convention avec l'hôpital concernant acquisition et utilisation du défibrillateur

L'achat d'un défibrillateur en partenariat avec l'hôpital de GRANDRIS a été effectué pour un montant de 1959,71 euros, l'utilisation se fera en commun.

Une formation sera programmée prochainement pour que le personnel de l'hôpital et un maximum de grandrisiens puissent l'utiliser.

La convention sera mise en place suite à une réunion avec l'hôpital le 3 juin.

Salle de jeux pour les jeunes.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise à disposition de la petite salle au dessus de la salle polyvalente aux jeunes de la commune.

Florent PRADINAUD donne lecture du règlement intérieur de la salle et les conditions d'utilisation.

Monsieur le Maire demande au conseil son avis.

Le conseil après délibération : décide de mettre à disposition des jeunes de la commune la petite salle au dessus de la salle polyvalente,

Accepte le règlement intérieur de la salle.

Une navette sera mise en place pour les jeunes désirant se rendre à CUBLIZE pendant l'été. Ces navettes pourraient être mise en place en partenariat avec les communes de LAMURE sur AZERGUES et CHAMBOST- ALLIERES.

5 ou 6 navettes seront effectuées à partir de début juin.

Travaux route de Thizy choix de la maîtrise d'œuvre.

Ces travaux prévus au plan pluriannuel 2010/2011, ont pour but de ralentir la vitesse : de l'usine RIVATON aux cars de la vallée, mais aussi d'avoir une meilleure cohésion entre le bas et le haut du village. Une rencontre a été réalisée avec Mr SOLER, propriétaire de l'ex-bar « Le Grandris » et du terrain en face. Une proposition lui a été faite pour l'achat de la parcelle afin d'aménager l'arrêt de bus et la création de places de stationnement. 9 entreprises ont été contactées pour la maîtrise d'œuvre, 6 d'entre elles ont répondu, l'entreprise DOUCET moins disante à 5,04 %, 2eme position l'entreprise 3,14/Tangence mieux disante à +0,5%.

Après délibération du conseil, la proposition de l'entreprise 3,14/ est adoptée à l'unanimité.

Eclairage public.

Pour diminuer la consommation électrique de l'éclairage public, 3 solutions sont proposées :

1^{ère} proposition : changer les appareils d'éclairage,

2eme proposition : changer les armoires électriques de réglages,

3eme proposition : diminuer le nombre d'heures d'éclairage (de 23 h à 5 h).

Après délibération la solution n° 3 est acceptée à l'unanimité.

Une information sur la date de changement des heures sera faite par la presse et le BIM.

5 réverbères doivent être changés prochainement au hameau du plat Marsan.

Transport à la demande et liaison sur LAMURE :

Les informations du Comité de ligne montrent que suite à l'enquête du département sur la mise en place du transport à la demande zonal, de 7 h à 18 h sur réservation, de chez l'habitant vers une destination définie (exemple : maison vers hôpital de GRANDRIS, ou maison gare de LAMURE) avec pour le retour des créneaux horaires, tarif unique pour toutes destinations 2 €.

Mise en place par la communauté de communes de transports réguliers aller et retour vers la gare de LAMURE. Le but de ce transport : diminuer le nombre de voitures à la gare.

76 personnes prennent le train de 7 h et viennent individuellement. Une enquête est en cours à la gare de Lamure jusqu'à fin juin. Si les résultats de cette enquête montrent un intérêt des utilisateurs, des navettes seront mises en place au départ de CHAMBOST-ALLIERES départ 6 h 40, GRANDRIS 6 h 45, gare 6 h 55. CLAVEISOLLES : 6 h 35, ST NIZIER 6 h 50, gare 6 h 55.

Ces navettes seront gratuites.

Personnel communal

Le remplacement de Mireille GAILLARD s'effectue avec la participation de la secrétaire de Chambost-Allières le lundi matin, et le jeudi après midi avec la secrétaire de Claveisolles. Marjolaine ODIN, en C A P petite enfance, est absente depuis le 04 mai 2009 sans motif. Gaëlle AULAS est en arrêt maladie.

Contact sera pris avec la maison de l'emploi pour avoir la liste de personnes qui pourraient convenir dans le cadre d'un contrat d'aide à l'emploi.

Monsieur le maire demande son avis pour la création de CAE. Le conseil accepte à l'unanimité.

Plan communal de sauvegarde :

Le P.C.S. est en cours de finition, l'achat de matériel de sécurité en cas de pandémie a été budgété, la commande sera faite rapidement.

Une réunion de la commission est programmée.

Compte rendu des commissions :

Projet d'accueil périscolaire, les devis des entreprises ont été acceptés :

Electricité : Ets BIOUS,

Volets : Ets BEDIN,

Sol : Ets FICHET.

L'abaissement du plafond ne sera pas réalisé. Le coût 5 000 euros est jugé trop important par rapport au peu d'économie qui serait réalisée. La pose de la toile de verre sur le soubassement et la réalisation des peintures seront effectués par les employés communaux.

Sécurité incendie : la vérification des poteaux d'incendie en pression et débit n'a pas été effectuée depuis 2004. La S.D.E.I. fera le contrôle en 2009 pour un montant de 1 251€ HT.

Caserne des pompiers de LAMURE : Monsieur le maire propose une délibération l'autorisant à signer pour la construction de la caserne.

La délibération est acceptée à l'unanimité.

Commission environnement : rappel de la matinée environnement le 30 mai 09. Rendez-vous à la station d'épuration à 9 h, visite et explication par un technicien de la SOGEDO, retour au village, nettoyage des rues et retour à l'odyssée pour un atelier ludique du tri par les enfants et les parents.

Les fiches actions pour l'obtention du label Notre Village Terre d'Avenir sont en cours de réalisation.

Dans le cadre du développement durable une journée de visites et d'échanges dans les villages engagés dans la démarche de l'agenda 21 local est organisée par le PAYS BEAUJOLAIS le 18 juin 09 première visite Grandris à 9 h, OINGT à 11h 30 et LUCENAY à 15 h.

5 nouveaux conteneurs ont été fournis par la communauté de communes. La mise en place sur les points concernés se fera dès que possible. Un devis pour les caches conteneurs a été demandé par la Communauté de Communes.

B I M : le tirage est prévu la 1^{ère} semaine de juillet, les articles sont à rendre au plus tard le 6 juin.

Commission bien vivre ensemble :

- Les pitchouns : une journée portes ouvertes a eu lieu le 15 mai 2009 dans les nouveaux locaux à Claveisolles. L'accueil pour les enfants de 3 mois à 4 ans se fait le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 avec un créneau horaire minimum de 3 h de présence. Objectif dynamique de la journée : Eveil, repas, repos. L'inauguration des locaux est prévue en septembre. Le projet a été supporté par V H B.
- Ecole : le copieur a été livré et installé.
- Le dossier nouvel arrivant est à terminer.

Commission budget : un courrier informant les associations du montant de leurs subventions leur a été envoyé en demandant un RIB et la composition du bureau pour chaque association.

Suite aux relances effectuées à la mairie de MEAUX la MONTAGNE pour le règlement de la scolarisation des enfants sur notre commune il semblerait que le versement ait été effectué.

Un courrier sera envoyé aux parents concernés pour les informer du coût de la scolarisation de chaque enfant pour l'année scolaire.

- Affaire LELOUARD : pas de décision prise par la juge suite à sa visite sur place début mai avec un expert.

Questions diverses

- Elections européennes : un planning pour les tours de garde du scrutin est remis aux élus.
- Présentation par Marine CHALAYER et Alain FAYEL de la marche active et lecture du livre de Maurice CHALAYER en collaboration avec la troupe de théâtre MILACT qui retrace l'histoire du retour d'un soldat blessé moralement suite à la première guerre mondiale.

Départ du village où l'on retrace la vie du textile, l'hôpital où a séjourné le soldat, le hameau de Panissière où il vivait pour terminer au village de LAMURE, vers une exposition de peinture à l'office du tourisme.

- Rencontre avec une classe de menuisiers de la M F R de Lamure suite à un projet européen sur la réhabilitation d'un bâtiment à vocation social et collectif, (la résidence concernée : le Goutel qui présentait pour eux beaucoup d'intérêts avec ses façades en bois). Ils ont présenté leur réalisation en présence d'un technicien de l'OPAC du Rhône.

- Des travaux d'assainissement auront lieu 1ere quinzaine de juin route de Roue.

Le compte rendu du passage caméra sur l'assainissement partie basse du village devrait être connu semaine 22.

- Etude de la Communauté de Communes pour la mise en place à la déchèterie d'un bac de DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) pour les déchets particuliers (pots de peinture, ampoules).

Mise en place obligatoire dans les pharmacies de réceptacles de seringues usagées.

La séance est levée à 22 h 35.

